

## Extrait du mail du 31/05/2017

### à destination des membres de la COEC'EAU des Sorgues

« Bonjour à tous,

*Au vu de la spécificité du milieu dans lequel se rejettent les eaux du canal de l'Isle, nous nous sommes engagés depuis 2014 à ne pas réunir physiquement la COEC'EAU et à procéder par simple échange mail.*

*Nous avons fait un point avec Mme TENTORINI du SMBS. La situation étant quasi identique à l'année dernière, il apparaît qu'il n'y a pas de nouveaux besoins en eau du canal pour le milieu.*

*Les économies réalisées grâce aux travaux de mise sous pression des réseaux sur le secteur l'Arrousaire tranche 7, soient **885 000 m<sup>3</sup>**, portent les économies totales du canal de l'Isle dans le cadre du Contrat de Canal à **4,406 Mm<sup>3</sup>**.*

*Conformément au protocole de gestion du Contrat de Canal, les économies totales à destination du milieu naturel sont portées à **2,203 Mm<sup>3</sup>** pour la **saison d'irrigation 2018** et sont affectées par "solidarité de bassin" au bassin versant durancien.*

*Vous souhaitant bonne réception de ces éléments et restant à votre disposition en cas de questions.*

*Cordialement. »*